

## Laïcité. Une loi inutile.

**Numéro d'inventaire** : 2012.01291

**Auteur(s)** : Michel Galvin

**Type de document** : article

**Date de création** : 2003

**Inscriptions** :

- nom d'illustrateur inscrit : Galvin, Michel

**Description** : Six feuilles de magazine.

**Mesures** : hauteur : 281 mm ; largeur : 223 mm

**Notes** : In La Vie n°3041 11 décembre 2003. Indice 1: éditorial par Max Armanet: "Le prétexte de la loi". Indice 2: dossier sur la loi contre le port de signes religieux à l'école.

**Mots-clés** : Politique de l'éducation

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 9

Commentaire pagination : p. 7 et p. 44 à 51

ill. en coul.

La Vie : 163, boulevard Malesherbes.  
75859 Paris Cedex 17. Tél. : 01 48 88 45 00.  
Pour obtenir votre correspondant,  
faites le 01 48 88 suivis des quatre chiffres indiqués

**Fondateur:** Georges Houdin  
**Directeur de la publication:** Jean-Claude Petit  
**Assistante:** Geneviève Dauge 4628  
**Directeur de la rédaction:** Max Armanet  
**Assistante:** Viviane Burkart 4615  
**Rédacteurs en chef:** Gérard Desprez (4682),  
Jean-François Rouge (4594)  
**Conception graphique:** Rampazzo & associés  
**Directeur artistique:** Bruno Houdou (6538)

**CHRONIQUEURS:** Kilofter, Jacques Arlès, Yves Bigot,  
Albert Du Rey, Jean-Claude Guillebaud, Philippe Meirieu.  
**FORUM DES LECTEURS:**  
Gérard Desmedt 4621.

Françoise Boursin (secrétaire) 4626.  
**Permanence téléphonique:** Marie-Reine Boulay,  
6565 e-mail : vie.forum@mp.com.fr

**MODES DE VIE**

**Chef du service:** Armelle Breton 4593, Dominique Fontupt  
4617 (consommation, Guion (consommation, tendances)  
4666, Marie-Christine Jeanniot 4656 (éducation), Claire  
Legros 4616 (santé)).  
**Secrétariat:** Barbara Rosenthal 4614.  
**LE MONDE EN MARQUE**

**Chef du service:** Olivier Nouillas 4658 (environnement),  
Christian Trouba 4670 (grand reporter), Slimane Zeghdour  
4625 (grand reporter), Marie-Claude Chabaud 4607 (grande reporter,  
social), Corinne Chabaud 4659 (justice, police) Etienne  
Séguier 4657 (sport).  
**Chapitre de la rédaction:** Gérard Desmedt 4621  
(mondialisation, citoyenneté, politique).  
**Secrétariat:** Martine Tomasso 4650.

**RELIGIONS, LES ESSENTIELS**

**Chef du service:** Jean-Pierre Denis 4692, Laurent  
Girybowski 4640, Jean Mercier 4629, Etienne Séguier 4657.  
**Secrétariat:** Martine Tomasso 4650.

**CULTURE**

**Chef du service:** Gilbert Perrin 4619 (essais, biographies),  
Agnès Conesse 4609 (beaux-arts), Hélène Hervet 4604  
(tourisme, gastronomie), Frédéric Thiebald 4620 (cinéma,  
spectacles), Marianne Dubertret 4675 (romans).  
**Guide télé:** Guy Legrain 4613 (télévision, sports de loisirs),  
Florence Mirti 4612 (télévision, radio, danse), Pascal  
Pallardet 4623 (télévision, nouvelles cultures), Anne-Marie  
Torrès 4677 (assistante).  
**Secrétariat:** Barbara Rosenthal 4614.

**REDACTION TECHNIQUE**

**Secrétariat à la rédaction:** Catherine Patureau (première  
secrétaire) 4636, Jeanne Codina 4645, Françoise Presles  
4686, Christian Rognan 4622. **Révision:** Ghislaine Alesi  
4671, Marie-Christine Lupert 4671.

**Réalisation graphique:** Denis Lamoureux (premier  
maquettiste) 4634, Dominique Humbert 4630.

**Guy Lauraine 4558.**

**Iconographie, photographie:** Evelyne Masson (chef du  
service) 4663, Cécile Cattan 4633, Christian Simon Dangier  
4667, Christian Boisseaux 4658 (photographe, grand reporter).  
**Secrétariat, revente photos:** Catherine Tomquin 4647.

**DOCUMENTATION INTERNE**

Laurent Garé (chef du service), Sophie Da Silva, Sandrine  
Leconte, Édème de Saint-Blanquet.  
**COMMUNICATION**

**Attachée de presse:** Patricia Pueyo 4661.

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA VIE**

**Directeur exécutif:** Jean-Claude Escaffit 4606.  
**Assistante:** Marie-Christine Ser 46 22.

**ADMINISTRATION PROMOTION**

**Directeur général adjoint:** Hervé de Langre  
Odile Tessier (assistante) 4545, Martine Lominé (assistante  
gestion du personnel) 6534.

**Fabrication-informatique:** Patrice Rochas (directeur de  
la production), Nathalie Courtemanche (responsable de  
l'fabrication), assuré de Christine Sassezian (assistante de  
l'fabrication) 4547 et de Claude Demesmer (assistant  
informatique).

**Numérisation:** Sébastien Laurent 6575, Vincent Eliot 6576.  
**Contrôle de gestion:** Sophie Dheuzade 6536.

**Comptabilité:** Valérie Narus.

**Ventes messageries PVC:** François Nitot (directeur),  
assiste d'Ali Ramdane (08 00 37 32 54).

**Direction marketing abonnements et VPC:**  
Pascal Latour (directrice adjointe), Martine Destivelle  
(assistante) 4614, Elodie Cappey (marketing direct),  
Fabienne Marbouf (promotion), Thierry Sicre (fichiers et  
statistiques), Véronique Vidal (PAO), Fabienne Mathurin  
(fabrication MD), Corinne Paumier (webmaster) 5644.

**Directrice du service clients:** Florence Lescuyer.

**Service aux abonnés:** 01 48 88 45 02

[abo.lavie.fr](http://abo.lavie.fr)

**RÉGIE PUBLICITAIRE: PUBLICAT**

17, bd Poissonnière, 75082 Paris Cedex 02.

Tél. : 01 49 39 13 13. Fax : 01 42 21 02 50.

**Président-directeur général:** André Biecheler.

**Publicité commerciale:** Stéphane Limousin de Neuville  
(directeur), Karen Mazeaud (directrice de clientèle).

Rose-May Kirsch (assistante). **Responsable technique:**  
Géraldine Doyotte. **Facturation:** Danièle Tortora.

**Petites annonces:** Hélène Marques et Anne-Marie Marty.  
**Numérique employé:** Dominique Staupot.

La Vie est édité par MALESHERBES PUBLICATIONS S.A.

Capital 750 000 €. ISSN 0151-2323

Principaux actionnaires : PVC, Association du personnel.

PDG, directeur éditorial : Jean-Claude Petit.

Directeur général adjoint : Hervé de Langre.

Directeur délégué : Jean-Paul Guetny.

Photogravure : Atelier numérique M.P.

Imprimeries Brocard et Imaya.

Commission paritaire : n° 0208 C 82720.

**GROUPE DES PUBLICATIONS DE LA VIE CATHOLIQUE**

Président du Conseil de surveillance :

Jean-Marie Colombani.

Directrice : Gilles de Courtivron (président),

René Gabriel, Jacques Giraud, Bruno Patino

(directeurs généraux).

## éditorial



Par Max Armanet

# Le prétexte de la loi

## En 2004, pourra-t-on encore afficher

des signes religieux ostentatoires ou tout simplement visibles dans l'espace public ? La commission Stasi, à l'issue d'un automne chahuté par le problème du voile islamique, rend ce jeudi son rapport. Faut-il, ou pas, légiférer en matière de laïcité ? Le président de la République tranchera dans les jours qui viennent. Les partisans de ces deux options ont développé des arguments sensés et convaincants. Quelle que soit la solution adoptée, la démarche aura eu l'immense mérite de permettre à la société de ressaisir l'un de ses principes fondateurs.

De constater que sans consensus autour de valeurs claires, dont la force émancipatrice est contraignante, la République se réduit à une auberge espagnole. L'individualisme, le relativisme, proné depuis trente ans, ont fait un bien mauvais ménage avec le principe de laïcité. En ramenant tout à soi, en faisant des désirs de chacun l'alpha et l'oméga du vivre ensemble, les Français, sans même s'en rendre compte, ont ouvert en grand les portes à la crise que nous vivons. Nous récoltons, aussi, les fruits de nos manques d'efforts et de générosité en matière d'intégration des nouveaux immigrants.

## Les intégristes musulmans, en avançant

masqués, à l'ombre d'une femme otage de coutumes religieuses, ont réussi à ébranler la pratique enfin pacifiée des règles républicaines envers le fait religieux. Selon eux, refuser ces signes ostentatoires de soumission de la femme à un ordre patriarcal constituerait une entorse aux principes de la laïcité, un acte d'islamophobie. Inversion maline de la charge de la preuve qui s'est révélée diablement efficace dans une France qui renonce à se rappeler qu'il n'est pas de droits sans devoirs. Le Conseil d'État, faisant marque d'une étonnante isla-

mophilie, n'hésita pas à renverser sa jurisprudence pour justifier des comportements prosélytes et discriminants dans les écoles, haut lieu de la transmission des valeurs républicaines. Après cette victoire, première étape d'une offensive visant à islamiser la laïcité, ce sont les lieux de la santé, de la pratique sportive qui subiront les assauts de cette minorité agissante. Sous prétexte de ménager le droit à la différence, faut-il s'incliner ? Certainement pas. Refuser cette situation d'infériorisation de la femme est un impératif pour la démocratie, un espoir pour l'islam majoritaire de France.

**L'individualisme, le relativisme font mauvais ménage avec la laïcité**

**Les Églises** se sont émues de la tentation de faire du religieux un commode bouc émissaire devant des dysfonctionnements dont la source se situe dans les carences du social et du politique. Les pro-

positions visant à interdire tous signes visibles ont pu, à juste titre, faire craindre que la liberté de conscience soit menacée. Un intégrisme en attirant un autre, dans cette spirale vicieuse que René Girard qualifie de «rivalité mimétique», un laïcisme pourtant bien suranné s'est réveillé.

L'occasion, à travers le prétexte de contrer un islamisme misogyne, d'agresser le christianisme, religion des origines pour les Européens, celle de la majorité des Français, plus que jamais garante du lien social. Un arsenal législatif conséquent existe d'ores et déjà. Il n'est pas utilisé. Une étrange paresse républicaine amène à imaginer une loi générale pour répondre à un problème circonscrit. Dès lors, légiférer ne revient-il pas à se donner bonne conscience à peu de frais ? Ne s'agit-il pas d'une énième gesticulation destinée à dissimuler l'absence de véritable réflexion et de volonté d'action ? N'est-ce pas la désintégration du pacte républicain qui fait la part belle aux extrémistes ?

# vous avez la parole !

adressez vos lettres à La Vie Forum

**J'ai pu apprécier le sectarisme de l'extrême gauche lorsque fut proposée la candidature de Charles Piaget (le leader de Lip) à la présidentielle de 1974. Déclaration d'Arlette Laguiller justifiant son refus de soutenir Piaget : « Monsieur Piaget va à la messe tous les matins. » (« Le Monde », 23 avril 1974.)**

Joseph Pinard, ancien député, Besançon (Doubs)

## Marins : statuts variables !

Avec la loi du nouveau registre international français, seuls le commandant d'un navire marchand et son suppléant devront être français. Les autres seront payés et auront la protection sociale selon leur origine communautaire ou non. Cela fera trois traitements différents à bord d'un navire français. Le but est de pouvoir continuer des aides de l'Etat sans aucune contrepartie, notamment en terme d'emplois. Si l'on prend les chiffres du rapport du sénateur de Richemont, on se rend compte que pour un pétrolier de 45 000 tonnes, l'économie réalisée par cette nouvelle loi sera de 1 dollar par tonne transportée pendant un mois. Si ce pétrolier est plein de fuel, on arrive à 0,1 centime par litre. Ce n'est certainement pas le consommateur qui percevra le bénéfice. Ceux qui voteront pour cette loi préféreront servir l'intérêt particulier d'une poignée d'hommes parmi lesquels se révéleront des voyous des mers. Patrice, plevig@wanadoo.fr

## Garder le lien parents-enfants

Nous sommes parents par adoption de quatre enfants qui ont été retirés à leurs parents pour maltraitance. Nous sommes choqués par les analyses et positions de Maurice Berger (La Vie n° 3038). Pour nous, il évacue bien rapidement le lien fondamental parent-enfant. Un enfant n'est pas une plante pour laquelle on peut remplacer un tuteur de bois par un tuteur métallique. Quels que soient son père ou sa mère, ce sont ses parents. Ignorer cela, c'est attenter à la base de l'enfant. Rien ne peut être fait pour la sécurité et le développement de l'enfant si le lien parent-enfant n'est pas pris en compte. Or les services sociaux, dits de la protection de l'enfance, fréquemment ne respectent ni les parents en tant que personnes, ni leur statut unique du fait de ce lien irremplaçable parent-enfant. Pour aider les familles, il existe une association, Le fil d'Ariane, association de parents d'enfants placés, 3, allée des Aubépines, 93600 Aulnay-sous-bois. Tél. : 01 48 69 87 29, lefilidariane93@wanadoo.fr. Certains enfants, ayant connu dans leur petite enfance une rupture dans les liens avec leur mère, souffrent de troubles dits « troubles de l'attachement », qui les empêchent d'accepter des relations affectives parce qu'ils les vivent comme dangereuses et destructrices.

Contactez alors l'association Pétales-France-  
Allo écoute : 03 25 87 51 74. e-accueil : sylvie@petales.fr.st –  
site internet : [www.petales.org](http://www.petales.org).

Françoise Buisson, Betton (35)

## Pauvres politiques...



Je suis agacée par votre analyse du livre de Laurent Fabius. Que peuvent-ils faire, ces malheureux hommes politiques ? Est-ce que ce n'est pas nous, les citoyens, qui les condamnons à jouer à ce jeu ? Chez Fogiel, Fabius s'est expliqué sur les « carottes » et sur la « Star'Ac ». Il a essayé aussi de placer quelques mots sur le contenu de son livre. S'ils ne s'expriment pas, ou si on ne les invite pas, on dit les politiques muets, donc inexistant. S'ils sont trop « sérieux », on peut voir ce qui est arrivé à Lionel Jospin. Et s'ils mettent un peu d'humour dans leurs propos, on ne retient plus de leurs paroles qu'une ou deux images tout à fait anecdotiques.

Paula Aubert, Annecy (74)

